



Département du MORBIHAN

2024/16/12/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présent(e)s : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud (**arrivée à 20h50**), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : PERON Alan, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren.

Procurations : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, LE GRAND Mickaël à JANNY Patrick, LE GRAND Hicham à NÉDÉLEC Rémi, ULLIAC Morgane à TROALEN Anne, PICARDA Styren à PERON Matthieu.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 03/12/2024
Convocation affichée le : 09/12/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de VANNES le 19/12/2024

Publié ou notifié le 20/12/2024

Certifié exécutoire le 20/12/2024

A GOURIN, le 20/12/2024...

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



11- MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ce jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2025.

Département du MORBIHAN

BUDGET PRINCIPAL 2025 – SECTION INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre / article	Libellé	Crédits ouverts 2024	1/4 des crédits à ouvrir en 2025
20	Immobilisations incorporelles		
202	Frais de réalisation documents urbanisme	6 960,00 €	1 740,00 €
2031	Frais d'études	146 646,59 €	36 661,65 €
2032	Frais de recherche et développement	17 500,00 €	4 375,00 €
2051	Concessions et droits similaires	9 616,50 €	2 404,13 €
	Total immobilisations incorporelles	180 723,09 €	45 180,77 €
21	Immobilisations corporelles		
2112	Terrains de voirie	4 061,54 €	1 015,39 €
2113	Terrains aménagés autres que voirie	27 300,00 €	6 825,00 €
2128	Autres agencements et aménagements	15 624,72 €	3 906,18 €
21311	Bâtiments administratifs	19 960,00 €	4 990,00 €
21312	Bâtiments scolaires	1 400,00 €	350,00 €
21314	Bâtiments culturels et sportifs	5 341,14 €	1 335,29 €
21315	Centres d'incendie et de secours	7 516,44 €	1 879,11 €
21318	Autres bâtiments publics	354 400,61 €	88 600,15 €
21321	Immeubles de rapport	4 882,46 €	1 220,62 €
21351	Bâtiments publics	422 216,20 €	105 554,05 €
2152	Installations de voirie	9 000,00 €	2 250,00 €
21535	Réseaux de transmission	6 600,00 €	1 650,00 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	3 358,40 €	839,60 €
21572	Matériel technique scolaire	7 743,12 €	1 935,78 €
215738	Autre matériel et outillage de voirie	7 331,36 €	1 832,84 €
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	10 698,03 €	2 674,51 €
21578	Autre matériel technique	6 044,72 €	1 511,18 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	57 533,54 €	14 383,39 €
21831	Matériel informatique scolaire	19 967,27 €	4 991,82 €
21838	Autre matériel informatique	69 316,00 €	17 329,00 €
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	11 824,00 €	2 956,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 727,31 €	5 681,83 €
2188	Autres	6 491,52 €	1 622,88 €
	Total immobilisations corporelles	1 101 338,38 €	275 334,60 €
23	Immobilisations en cours		
2313	Constructions	3 737 106,60 €	934 276,65 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	813 758,77 €	203 439,69 €
	Total immobilisations en cours	4 550 864,37 €	1 137 716,09 €

TOTAL GENERAL

5 832 925,84 €

1 458 231,46 €

Département du MORBIHAN

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025
SECTION INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre / article	Libellé	Crédits ouverts 2024	1/4 des crédits à ouvrir en 2025
20	Immobilisations incorporelles		
	Total immobilisations incorporelles	- €	- €
21	Immobilisations corporelles		
212	Agencements et aménagements de terrains	3 130,00 €	782,50 €
2156	Matériel spécifique d'exploitation	50 000,00 €	12 500,00 €
	Total immobilisations corporelles	53 130,00 €	13 282,50 €
23	Immobilisations en cours		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	406 233,00 €	101 558,25 €
	Total immobilisations en cours	406 233,00 €	101 558,25 €
TOTAL GENERAL		459 363,00 €	114 840,75 €

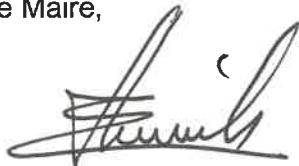
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE »,

AUTORISE ces modifications budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,
 A GOURIN, le 16 décembre 2024


Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.